### Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse

### « Un Coup de Pouce pour ton Permis » <u>LES MODALITÉS D'INSCRIPTION</u> <u>SESSIONS VACANCES ÉTÉ (JUILLET ET AOÛT) 2024</u>

#### Pour être retenu à la formation, il faut :

- 1) Être âgé.e de 16 à 18 ans inclus, domicilié.e à Marseille;
- 2) Habiter les quartiers éloignés des transports en commun ou faiblement desservis :
- 3) Avoir un quotient familial CAF compris dans l'une des tranches suivantes :

1. □ - Quotient familial inférieur à 159
1. 🗀 - Quotient familiai inferieur a 139
2. $\square$ - Quotient familial de 160 à 347
3. □ - Quotient familial de 348 à 535
4. $\square$ - Quotient familial de 536 à 630
5. □ - Quotient familial de 631 à 809

Pour toutes questions, faites un mail à :

### codedelaroute@marseille.fr

### Les pré-inscriptions s'effectuent en ligne sur le site de la Ville de Marseille

### jusqu'au Dimanche 9 juin 2024 à 23h.

Les groupes seront de maximum 20 et 25 (égalité filles - garçons).

Les choix des horaires ou de lieux seront pris en compte selon les places disponibles.

LES DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER PERMIS DE CONDUIRE SONT A PRÉPARER AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION (liste ci-après).

1

## Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse « Un Coup de Pouce pour ton Permis »

### ► <u>IDENTITÉ DU CANDIDAT</u>

Nom:							
Prénom :							
Genre :	O F   O M						
Date de naissa	ance:						
Age :	O 16 ans   O 17 ans   O 18 ans						
Adresse :							
Code Postal :	Marseille						
Tél :							
Mail 1:							
Mail 2:							
► <u>IDENTITÉ I</u>	OU RESPONSABLE LÉGAL et Personne à contacter en cas d'urgence						
Nom:							
Prénom :							
Tél :							
Mail :							
	DOCUMENTS A FOURNIR POUR ÊTRE RETENU A LA FORMATION AU CODE E , ORGANISÉE PAR LE SERVICE DES POLITIQUES JEUNESSE DE LA VILLE DE						
□- Le d □- La f □- Le r représo	dernière attestation CAF (avec nom, adresse, numéro d'allocataire, quotient familial inférieur à 809) questionnaire de motivation iche d'inscription règlement individuel de la formation (signé par le.la candidat.e et de son.sa entant.e légal.e pour les mineur.es) testation d'assurance responsabilité civile						

#### Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse

« Un Coup de Pouce pour ton Permis »

## ► LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DU PERMIS DE CONDUIRE POUR FRANCE TITRE -ANTS – N° NEPH:

-	-	_		_	re dans un photomaton agréé ANTS)				
<ul> <li>□- Copie recto verso de la pièce d'identité (ou passeport) en cours de validité du candidat</li> <li>□- Copie recto verso de la pièce d'identité (ou passeport) en cours de validité du responsable</li> </ul>									
légal.	J ue la	piece a lueita	ite (ou	passepo	ttj en cours de vandite du responsable				
□- 1 copie de l'attestation de recensement (pour les plus de 16 ans) ou la copie de la JAPD									
(pour les plus de 17 ans)									
téléphone fixe ou po	ortable	e, quittance de	loyer, a	avis d'im	is telle que facture EDF, facture de pôt sur le revenu (ATTENTION : les				
foncières, <b>ne sont p</b>			ae uu	nanes u	e contrat EDF ou échéancier, les taxes				
□- Une attestation of			om de l	'héherge	our datée et signée				
□- L'attestation sco	laire d	le sécurité rou	itière (	ou ASSR	2) pour les candidats âgés de moins de our l'examen du code de la route.				
La copie des pièces d'identités doit être réalisée avec <b>les 4 bords apparents</b> . Chaque copie doit être <b>nette et lisible</b>									
Les attestations de 1	ecens	ement et jouri	nées d'a	appel do	ivent être signées par son titulaire.				
► FORMATION AU	CODE	DE ROUTE							
I ES CHOIV C	оспес	CEDANT DDI	S EN CC	умрте с	ELON LES PLACES DISPONIBLES				
LES CHOIX CO	JUHES			s par gro					
Les formations au	code	de la route se	<u>dérou</u>	ıleront :					
		> SESSION	IS DES	VACAN	CES ÉTÉ 2024 :				
Session JUILLET :	Lunc				et 2024 inclus (sauf week-end)				
Session AOÛT :		•		•	ût 2024 inclus (sauf week-end)				
Session Acci .	Lun	ui 17 Avut au	venure	ui 50 Au	it 2024 inclus (saul week-chu)				
<u>Sessions</u> :	0	JUILLET	0	AOÛT					
<u>Lieux</u> :	0	A DÉFINIR							
<u>Choix (à motiver)</u> :		O MATIN d	e 9H à	12H30	○ APRÈS-MIDI de 13H30 à 17H				
Observations:									
_		=		si mineu	ır (préciser nom, prénom, qualité)				
précédée de la ment	tion " l	u et approuvé							
Fait à Marseille, le		:							

# Ville de Marseille - Service des Politiques Jeunesse « Un Coup de Pouce pour ton Permis »